



Demande de certificat de nationalité française par filiation à mo

Par **badreddine**, le **13/08/2008** à **12:59**

J'ai l'honneur de venir très respectueusement vous faire connaître ma situation juridique qui est la suivante :
Mon grand-père est né le 08 en 1891 à Algérie. Admis à la qualité de citoyen français par jugement du tribunal civil de première instance de Tizi-Ouzou, le 27/avril/1938.
A cet effet je me permets d'attirer votre attention sur le fait que j'ai déjà sollicité en 2006 auprès du service de la nationalité des français nés et établis hors de France, un certificat de nationalité française par filiation à mon défunt grand-père paternel. Et le 09/septembre/2007 en ma remis au consulat général de France à Alger. Une réponse dont la teneur m'a communiqué un rejet de ma demande.
C'est pour ce la je vous prie de bien vouloir m'aider dans ma démarche.